



Mairie ☎ 02 32 48 73 00
 Fax : 02 32 49 28 00
 Du Lundi au Vendredi 08h30 - 12h00
 et 13h30 - 17h30
 Le Samedi 09h00 - 12h00
 ✉ Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle
 mairie@romilly-sur-andelle.fr
 Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr
Service urbanisme en Mairie :
 Ouvert au public tous les jours le matin
 8h30 - 12h00

C.C.A.S. le matin ☎ 02 32 48 73 08

Police Municipale ☎ 06 85 55 39 42
 ☎ 06 81 68 51 87
 Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h30
 Le Samedi de 9h à 12h00
 Après 19h30, faire le 17 Gendarmerie

Biblio-Médiathèque ☎ 02 32 48 18 28
 Lundi - Mardi - Jeudi 16h30 - 18h30
 Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00
 14h00 à 18h30
 Samedi 09h00 - 12h00
 Courriel : bibli.romilly@wanadoo.fr

Déchetterie ☎ 06 63 15 40 16
Du 1er Avril au 30 Septembre
 Lundi : 08h00 - 11h45 et 13h30 - 17h45
 Mardi, jeudi : 08h00 - 12h15
 Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
 13h30 - 17h45
Du 1er Octobre au 31 Mars
 Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45
 Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
 13h30 - 16h45

LA POSTE ☎ 02 32 49 76 49
 Lundi et Mardi 9 h - 12 h & 14 h - 17 h
 Mercredi et Jeudi 9 h - 12 h - fermée l'AM
 Vendredi 9 h - 11h45 et 14 h - 17h15
 Samedi 9 h - 12 h

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle
 Samedi 18 Novembre et le Samedi 02 Décembre 11h à 12h

Monsieur Detlef KUHN, Adjoint Travaux

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Madame Dominique DAVID, Adjointe Vie Sociale

⇒ le 2ème Lundi de 17h30 à 18h30

Monsieur Bernard HURAY, Adjoint Urbanisme et Voirie

⇒ le 2ème Lundi de 17 h à 18 h

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint Vie Associative

⇒ le 2ème Mercredi de 18 h à 19 h

Madame Pascale GERARD, Adjointe Culture, Sport, Restauration

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué aux Affaires Scolaires

⇒ le 2ème Mardi de 17 h à 18 h

Mr Didier HOUSSAYE, Délégué Communication - Entreprises

⇒ le 2ème Mercredi de 17 h à 18 h

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué Budget - Finances

⇒ le 3ème Lundi de 17h30 à 18h30 (sur demande)

Vous pouvez également laisser un message pour l' élu concerné avec vos coordonnées auprès du secrétariat qui fera suivre ☎ 02 32 48 73 00

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER
 Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle
 Uniquement sur rendez-vous

☎ 06 82 66 55 81

☎ 06 25 22 66 72

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. (Secrétariat) ☎ 02 32 48 04 09

La MARELLE ☎ 02 32 48 04 09

RIBAMBELLE périscolaire maternelle ☎ 02 32 49 66 79

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 32 48 12 54

Ecole Maternelle GENEVOIX ☎ 02 32 48 17 88

Ecole Louise MICHEL ☎ 02 32 68 79 23

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

C.D.C.L.A. ☎ 02 32 49 61 27 La Vente Cartier BP 20
 27380 Charleval cdc-andelle.fr



Le mot du maire

(Novembre 2017)

⇒ **Inauguration de l'espace Patrick BOUTÉ**

Le samedi 7 octobre, nous avons inauguré l'espace Patrick BOUTÉ en présence de sa famille.

Dans cet espace situé place du calvaire, il y a deux bâtiments :

- l'Atelier est utilisé pour la confection des chars du corso fleuri par le Comité des Fêtes.
- la Maison qui était l'ancienne maison des jeunes. Elle est mise à disposition du Comité des Fêtes et de l'association Papotage et Bricolage.

Pour la reconstruction de l'atelier, l'ensemble des frais (135 000 €) a été pris en charge par notre assurance. Dans la maison Patrick BOUTÉ, un ravalement de cette maison et l'aménagement intérieur (salle de réunion et cuisine mises à disposition du Comité des Fêtes, mise aux normes électriques, toilettes, porte d'accès) ont été effectués entièrement par nos services techniques.

Le Conseil Municipal a décidé de donner le nom de Patrick BOUTÉ à l'ensemble de cet espace.

Patrick fut de tous les combats, il s'investit dans la vie communale en 2001 et devient adjoint aux associations. Il se met alors aux côtés de nos 30 associations au-delà de ce qu'on peut imaginer où il assure évidemment un rôle d'adjoint mais aussi un rôle d'agent dévoué entièrement puisqu'il fait l'administratif mais aussi de l'assistance technique.

C'était un féru de la nature et il adorait pêcher, il nettoyait aussi les rivières avec l'association Truite Arc en Ciel dont il a été le secrétaire. Il était également investi dans le football pendant 10 ans au RPF où il assurait les entraînements. Il a aussi été membre de l'UNC (anciens combattants).

C'était un homme de valeur, généreux et engagé. Il a donné sans compter pendant les 9 années de ses mandats.

⇒ **Aide aux communes sinistrées de Saint-Martin et Saint-Barthélemy**

Le mercredi 6 septembre 2017, l'ouragan Irma a dévasté les îles Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Le Conseil Municipal de Romilly a décidé d'allouer une subvention de 200 € pour **venir en aide aux habitants**.

⇒ **Augmentation de la durée hebdomadaire de certains agents**

Nos agents communaux (Mesdames DUMONTANT, HAMADACHE, HEROUX, GUILBERT et WOLFF) font des heures de remplacement depuis un an (départ en retraite de Madame VOYES et ménage de la bibliothèque médiathèque). Il nous a fallu régulariser l'**augmentation de leurs durées** hebdomadaires de travail.

⇒ **Suivi annuel du contrat de chauffage pour nos bâtiments**

Nous avons retenu l'entreprise locale DCE Conseil pour assurer le **suivi annuel de notre contrat de chauffage pour nos bâtiments communaux**, la vérification annuelle des factures, l'accompagnement auprès de notre fournisseur de gaz. Ce rapport annuel nous sera présenté, il nous permettra de contrôler les prestations et de faire des **économies**.

⇒ **Mutualisation avec le SIEGE pour l'achat d'énergie électrique**

Il nous a été proposé par le SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure, qui comprend 675 communes) de **mutualiser nos moyens pour acheter en nombre l'énergie électrique pour notre éclairage public** ainsi que pour l'école Louise Michel (qui est à plus de 36 kVA).

Nous avons validé ce choix qui nous permet de faire des économies, comme nous l'avons déjà fait pour la fourniture du gaz.

⇒ Evolution du dossier de boulangerie artisanale

Nous avons la volonté de retrouver **sur Romilly une boulangerie pâtisserie artisanale**, nous sommes sur deux pistes :

- Plusieurs professionnels sont en contact régulier avec la municipalité, les propriétaires de l'ancienne boulangerie et l'administrateur judiciaire. Nous espérons que l'un de ces boulangers pourra s'y installer en améliorant la boutique et les accès.

- Nous travaillons aussi parallèlement, dans le cas où ces propositions n'aboutissent pas, sur un projet communal de construction d'un bâtiment en dur au milieu de la rue Saint-Georges pour y installer un artisan boulanger pâtissier.

⇒ Fermeture exceptionnelle de la Mairie le 4 Octobre

En accord avec l'union des Maires de l'Eure, nous avons tenu à **fermer exceptionnellement la mairie** le mercredi 4 octobre.

Nous dénonçons : la suppression de l'aide parlementaire, la baisse des dotations, la baisse partielle de la taxe d'habitation sans garantie de compensation complète et pérenne, la baisse brutale des contrats aidés, le non respect des engagements souscrits dans les contrats de ruralité.

Si nous ne réagissons pas vite et fort, nous ne pourrons plus entretenir nos bâtiments, réparer nos routes, chauffer nos écoles, nos crèches. Nous ne pourrons plus maintenir nos services publics de proximité (garderie, cantine). Nous devons renoncer à la modernisation de nos équipements.

Nous n'en sommes pas là, mais nous devons être vigilants.

⇒ Conséquences du gel des emplois aidés

Le Conseil Municipal de Romilly sur Andelle est très inquiet par rapport **au gel et à la suppression des renouvellements des contrats aidés**. Etant prévenu au dernier moment, cela nous amène à prendre des décisions, soit de charge financière supplémentaire pour la commune, soit tout simplement de suppression de poste et donc de services moins importants envers nos administrés.

Nous avons deux contrats aidés à la mairie et à la bibliothèque. La MJC en est également doté, ce qui a perturbé le démarrage de l'année scolaire.

⇒ Pétition pour une ouverture régulière de la poste

Vous êtes nombreux à être venus signer la **pétition pour une ouverture régulière de la Poste** en Mairie et nous vous remercions de votre soutien (plus de 320 personnes ont signé).

Depuis deux ans, il y a des problèmes de personnel à la Poste qui débouchent sur des fermetures ponctuelles. Les responsables nous ont annoncé qu'il y aura moins d'ouverture. Nous considérons qu'il y a défaillance du service public auprès de nos habitants.

Nous envoyons cette pétition dès maintenant aux responsables de la Poste.

⇒ Travaux de voirie dans la commune

Nous avons réalisé des enrobés avec la CDCLA (Communauté de Communes Lyons Andelle) pour des travaux de voirie :

- au **Hameau du Levant**, entre la sente des Jardins du Levant et le chemin de la Planche du Moulin Cabot, sur 50 m ; dans **une partie de la sente des Jardins du Couchant** sur 100 m, entre la rue Neuve et la rue aux Ormes ; sur les trottoirs de la **Résidence de l'Etang** sur 40 m ;

Nous effectuons avec la CDCLA :

- une **réfection totale de la rue Camille Saint-Saëns** sur 175 m qui dessert la Résidence de la Planquette avec la réhabilitation des parkings, des trottoirs ainsi que la récupération des eaux pluviales.

⇒ Travaux divers dans la commune

Le **Mobilier des deux Amants**, quatrième **mobilier fleuri** après le vélo Jacques Anquetil, le Carillon de la Bastille et le Lavoir, est installé près de la Bibliothèque-Médiathèque. Il est entouré d'un parterre en pavés de rue et d'un fleurissement.

Au local de la source d'Argent, l'**installation d'une pompe** évitera d'inonder le bâtiment en cas de fortes pluies.

La **moitié du Marais est fauchée** par une entreprise locale, l'autre moitié sera fauchée en fin 2018.

Près de la Mairie, une **partie du parking** est exclusivement **réservée** aux usagers de la Mairie.

Dans les appartements du cœur de Bourg Condorcet (police municipale et locataire), des **doubles-vitrages** ainsi que des **volets roulants** ont été posés.

A l'espace Aragon, le **Wifi** est maintenant disponible.

⇒ Vie communale

Madame Céline DE SCHEPPER, **gardienne de police municipale**, a souhaité partir dans une autre commune plus grosse pour intégrer une brigade plus importante. Son remplaçant est Monsieur Bruno BOUTLEUX, gardien chef, qui sera chef de la police municipale.

Le vendredi 29 septembre, au complexe Louis Aragon, nous avons organisé avec la CDCLA la présentation et le lancement officiel du **guide des 195 associations de notre territoire**. Vous l'avez reçu dans vos boîtes aux lettres, c'est un guide très pratique qui vous permet de faire le choix de vos loisirs et activités pour votre famille.

Le vendredi 6 octobre, nous avons reçu à la mairie les **élèves de 4^{ème}** du collège la Côte des Deux Amants et leurs **jumelés du collège italien** de MOGLIANO VENETO qui est situé près de Venise. Ils étaient accompagnés de leurs professeurs et de Madame MANELLI, Principale du collège.

Le Vendredi 13 octobre de 10h à 11h, nous avons accompagné les directrices d'école pour faire une **simulation de confinement par rapport à une intrusion forcée** dans le cadre d'un PPMS. La même opération a eu lieu au collège.

Le vendredi 13 octobre, une première conférence « **Si Romilly m'était conté** » a été présentée par Monsieur Jean BARETTE à la bibliothèque médiathèque Jacques Prévert. Le thème en était la **légende la Côte des Deux Amants**. C'était absolument passionnant.

Nous allons organiser notre deuxième **cérémonie de la citoyenneté** le vendredi 24 novembre à la mairie. Tous les jeunes de 16 et 17 ans y seront conviés. Nous leur présenterons notre commune grâce à un montage audio-visuel et nous leur ferons part des droits et des devoirs des citoyens.

⇒ Nos associations

Depuis la rentrée, les responsables de nos parents d'élèves ont été élus : des parents **indépendants** et des membres de la **Passerelle** au primaire et la **F.C.P.E.** au collège.

Les vendredi 3 et samedi 4 novembre, le **R.P.F.C.** organise un loto à l'espace Aragon.

Le samedi 11 novembre, au Monument aux Morts et ensuite au C.A.R.R.E. , nous commémorerons le 99^{ème} anniversaire de l'armistice avec nos **Anciens Combattants (U.N.C.)**.

Le samedi 11 novembre, l'association **RAP Pétanque** organise un repas spectacle à l'espace Aragon.

Les samedi 18 et dimanche 19 novembre, se déroulera le Week-end Chant'en scène de l'association **Vagabondages** au complexe Louis Aragon.

Les samedi 18 et dimanche 19 novembre, une exposition photos sera proposée au C.A.R.R.E. par l'association **Détente et Découverte**.

Le vendredi 24 et le dimanche 26 novembre, la **Passerelle** organise un loto et une bourse aux jouets au complexe Louis Aragon.

Les samedi 25 et dimanche 26 novembre, **Authentik Aventure** organise une course d'orientation en V.T.T., la 10^{ème} Boussole des Coteaux avec l'arrivée au C.A.R.R.E.

Un repas animé a lieu à l'espace Aragon le samedi 2 décembre pour le **Téléthon** organisé par des bénévoles avec le soutien de plusieurs associations et de la commune. De nombreuses autres actions sont mises en place pour soutenir les dons au Téléthon.

Le mardi 5 décembre, l'**UNC** et la **commune** rendront hommage aux Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Bon mois de Novembre...

Le maire, Jean-Luc ROMET

Prochain Conseil Municipal : Lundi 13 Novembre à 20h30

Vie Communale

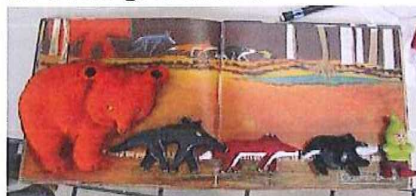


BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE JACQUES PREVERT

Venez retrouver notre actualité sur notre blog : bibliothequemediathequeromillysurandelle.com

Toutes nos animations sont gratuites.

L'heure du conte



Petits et grands se retrouveront sur « le sentier de la forêt pour suivre le chemin de leurs pensées ; le chemin de leurs idées....mais caché derrière un arbre, un »
venez découvrir la suite le Mercredi 8 Novembre à 15h00

Si Romilly m'était conté !!!

Deuxième causerie avec Jean BARETTE ; L'histoire des moulins de la Vallée de l'Andelle



Vendredi 17 Novembre à 20h30

Exposition sur le thème des 4 éléments

Du 01 Décembre au 22 Décembre

Vous pourrez découvrir lors de cette exposition le travail des enfants qui ont assisté aux quatre ateliers poterie mais aussi les œuvres d'artistes comme Eric Vigier, Angèle Rigidèle, Stéphanie Buttier ...

Vernissage le 01 Décembre

L'atelier de Noël – L'heure du conte

Mercredi 13 Décembre à 13h00

Dans la thématique du pain d'épice, les enfants réaliseront biscuits et personnages qui apporteront une note gourmande à leurs sapins ou décoreront toute la maison.

Il est impératif de s'inscrire !

Place limitée

A partir de 7 ans





Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées aura lieu le :

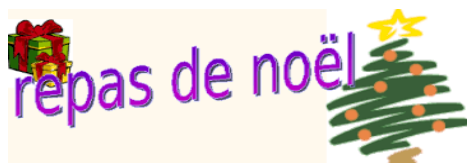
Samedi 16 Décembre 2017

Comme chaque année, les enfants qui assurent la distribution, devront se munir d'une petite remorque et d'un stylo et se présenter à 08h30 devant la Mairie.

Les inscriptions sont prises en Mairie à compter du Lundi 13 Novembre.

Appel :

Certains enfants ne possèdent pas de remorque. Si vous acceptez de leur prêter la vôtre pour ce Samedi 16 Décembre, veuillez contacter Madame GUILLUY au secrétariat de la Mairie ☎ 02-32-48-73-00



ATTENTION REPAS DE NOEL
au restaurant scolaire
Jeudi 21 Décembre 2017



Chers parents,

Pour une organisation optimale du restaurant scolaire pour le menu de Noël, nous vous demandons **d'inscrire votre enfant le 20 Novembre au plus tard.**

Sont concernés par cette disposition les enfants non-inscrits habituellement à la restauration le Jeudi.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Noël de la Commune
Quovadis Show
Dimanche 17 Décembre



Début du spectacle : 15 heures précises
Complexe Louis ARAGON

Jazz, le chien

Spectacle de magicien comique participatif + Jena la contorsionniste et assistante magicienne
+ Jazz, le chien.

Puis arrivée du Père Noël, distribution de friandises et goûter pour les enfants et les adultes.

Téléthon

Une réunion de préparation pour le prochain Téléthon se tiendra le **Judi 2 Novembre à 18h30** à la **Mairie de Pont Saint Pierre**.

Les communes de Pont Saint Pierre, Romilly, Grainville, Vandrimare, Gaillarbois, Charleval, y seront représentées. Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées, ainsi que toutes les associations désirant participer à cette manifestation. Cette réunion se fera en présence de la coordination Téléthon d'Evreux.

Nous vous espérons nombreux et vous en remercions à l'avance.

Jacqueline Védie Organisatrice du Romillython

Une façon originale de participer au TELETHON, de faire un geste....

Nous sollicitons les Romillois pour faire des gâteaux qui seront servis lors du repas du Téléthon.

Nous comptons sur un maximum de participation et pour la bonne organisation, vous voudrez bien **déposer le coupon-réponse** ci-dessous chez Madame VEDIE, 65 Avenue de la Gare.



Les gâteaux, quant à eux, **seront à déposer Complexe Louis ARAGON**, rue de la Libération le **Samedi 2 Décembre** à partir de 16 heures. Avec nos remerciements pour votre participation.

Madame VEDIE ☎ 02 32 48 70 22

✂

Participation TELETHON

Nom - prénom :

Nombre de gâteaux : pour personnes.

Romillython

Repas spectacle dansant

Samedi 2 Décembre à partir de 19h30

Complexe Louis ARAGON



Menu : Kir pétillant, Jambon braisé, purée, fromage, dessert, café.

Prix : 15 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 10 ans.

Soirée dansante animée par DJ Patrice.

Renseignements et réservations : Jacqueline VEDIE ☎ 02 32 48 70 22

Romillython



Vendredi 8 Décembre : Vente de brioches sur le marché.

Samedi 9 Décembre : de 8h30 à 9 heures, vente de brioches à côté du charcutier de Romilly et à la Potière.

Samedi 9 et Dimanche 10 Décembre : LOTO animé par Loto Passion au complexe Louis ARAGON

Renseignements et réservations : Jacqueline VEDIE ☎ 02 32 48 70 22



Vie sociale



Les Restos du Cœur

La campagne d'Hiver **débutera à Romilly le Mardi 21 novembre 2017 pour s'achever le 18 Mars 2018**. Nous avons commencé les inscriptions pour cette période, fin Octobre, nous les poursuivrons en Novembre et tout au long de l'année pour les personnes qui auront besoin de nous.

Afin d'éviter une trop longue attente, nous avons déterminé 2 dates pour les habitants de Romilly et ses alentours proches : le **Mardi 7 Novembre**, *de préférence*, pour les familles dont l'initiale de leur nom est comprise entre A et L et le **Mardi 14 Novembre** pour les autres, ceci à partir de 13h30 au Centre de Romilly, Rue neuve, espace du C.A.R.R.E.. N'oubliez pas de vous munir de vos justificatifs de ressources et de dépenses (documents nécessaires et obligatoires). Pendant cette période, nous serons ouverts les mardis et vendredis de 14 h à 16h 30.

☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34.

C.C.A.S.

Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h

☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Pour info : une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le C.C.A.S.

Après-midi gourmande RPA La Potière : non communiqué.

Logements RPA La Potière libres : pour toute information ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**



Résidence pour Personnes âgées - La Potière

Dans un cadre verdoyant bordé d'un cours d'eau, agréable et convivial, le foyer résidence pour personnes âgées "La Potière" de Romilly-sur-Andelle, accueille les personnes de plus de 60 ans valides ou semi-valides (autonomes).



Actuellement quelques T1 (33 m2) restent disponibles, pour un loyer de 444 € (charges de chauffage au gaz et d'eau comprises).

Ces appartements non meublés sont remis à neuf. L'aide personnalisée au logement (APL) peut être attribuée selon les ressources.

La Résidence se trouve dans une ville dotée de tous les services de proximité (commerces, poste, cabinet médical, pharmacie, cabinet dentaire, livraison de repas et intervention d'aide-ménagère possibles). Des activités sont proposées dans la Résidence (club des roses d'automne et par la municipalité).

La mairie assure une fois par semaine la prise en charge des résidents en mini bus jusqu'au supermarché.

Le FRPA "La Potière", par son cadre exceptionnel, propice au calme et la sérénité avec un loyer convenable, constitue un endroit idéal pour une retraite paisible.

**Pour tous renseignements complémentaires ou visite
CCAS de Romilly-sur-Andelle 02 32 48 73 08**

Ville de Romilly sur Andelle

Centre communal d'action sociale

MISSIONS PRINCIPALES

CCAS

Mairie
rue Neuve
27610
Romilly sur Andelle

Tél. 02 32 48 73 08

Email

ccas@romilly-sur-andelle.fr

Corinne CANDEIAS

Permanences

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h
Mercredi 8h30-12h
Jeudi 8h30-12h
Vendredi 8h30-12h

Etablissement communal autonome et indépendant du conseil municipal

- sont nommés 5 élus et 4 membres extérieurs
- Le CCAS est un établissement public administratif. Il est géré par un conseil d'Administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique locale sociale. Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées et la population.

Pôle d'action sociale

- Accueil, écoute, orientation, aide et accompagnement de personnes en situation de difficultés ou d'exclusion.

- Attribution de prestations

- ❖ aide au transport pour un service courses,
- ❖ bon alimentaire,
- ❖ bon de chauffage,
- ❖ aide à la cantine,
- ❖ aide aux vacances,
- ❖ prêt,
- ❖ secours d'urgence.

Ces attributions sont étudiées au cas par cas et accordées sous certaines conditions.

- Location de jardins communaux

Résidence de la Potière

Elle est destinée principalement aux personnes autonomes de plus de 60 ans, les personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie peuvent également y prétendre.

- orientation des demandes d'aide sociale légale
- Aide à la mise en place d'intervention aux domiciles des personnes et à la mise en place de portage de repas (via la CDCA)

Demande de logement

Responsable : Mme Anita GUILLUY

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches auprès des organismes de logement HLM (Eure Habitat, logement familial de l'Eure, Siloge)



Les dispositifs d'Etat pour l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans

Quelles aides possibles pour trouver sa voie, reprendre confiance, accéder à l'emploi ou reprendre une formation ?

Pas toujours évident de faire une recherche d'emploi, de stage, d'accéder à une formation hors de son canton quand les moyens financiers ne suivent pas : Envoyer des candidatures, payer des frais de transport, engager un permis de conduire ou louer un moyen de transport....comment déboursier cet argent quand sa famille ne peut vous aider.

L'Etat a pris cette dimension en compte pour les jeunes qui ne peuvent prétendre à un soutien familial en créant deux dispositifs avec une allocation mensuelle.

1/ La **Garantie Jeune**, portée par le réseau des Missions Locales, lancée en 2013, est un dispositif d'accompagnement renforcé pour des jeunes de 18 à 25 ans reposant sur

- un partenariat fort avec les acteurs de l'intérim, du logement, de la santé,
- un accompagnement collectif et intensif sur les 5 premières semaines au démarrage suivi d'un accompagnement global et personnalisé
- des Périodes de mise en situation professionnelle
- et une allocation mensuelle de 461.72 € cumulable avec des revenus d'activité dans la limite de 300 € par mois.



2/ L'**EPIDE** (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), crée en 2005, s'articule autour de quatre volets : la socialisation, l'orientation, la formation et l'emploi pour les jeunes de 18 à 25 ans sans qualification professionnelle dans le cadre d'un parcours en centre d'internat à la semaine pendant en moyenne 8 mois. Durant cette période le volontaire bénéficie au centre EPIDE de Val de Reuil, d'une allocation mensuelle moyenne de 300€

Bien évidemment, l'aspect financier est un coup de pouce pour assumer un certain nombre de frais liés à son insertion professionnelle, mais le succès du dispositif repose également sur l'engagement et la volonté de chacun à aller jusqu'au bout du parcours.

EPIDE
Frederique Fournier
06 24 73 03 65/02 32 09 43 31
Frederique.fournier@epide.fr

GARANTIE JEUNE
Benoit Mini
02 52 60 04 32
benoit.minil@mlv2al.fr

Pour toute information n'hésitez pas à consulter les sites internet ou page Facebook suivants
www.facebook.com/missionlocale.v2al
<http://www.gouvernement.fr/action/la-garantie-jeunes>
<http://www.epide.fr/>



Permanence C.I.D.F.F.
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Mardi 21 Novembre

La permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45.
Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56 - CIDFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espaces Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX - Mail : standard@cidif27.fr

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous.
Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière : non communiqué.

Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21



Initiatives pour l'Emploi des Jeunes

Dynamic'Emploi a mis en place une action en faveur des jeunes sur le territoire.

Public : Jeunes de moins de 26 ans sans emploi et sans formation au moment de l'entrée.

But : entrée en emploi et / ou en formation.

Accompagnement renforcé d'une durée de 6 mois : 1 entretien individuel tous les 15 jours, une journée par semaine d'action collective.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 06 81 01 95 78.



Permanences de la Mission Locale - Espace Enfance Jeunesse La Marelle
25 Sente des Jardins du Levant

Vendredis 10 et 24 Novembre de 9h30 à 12h00 (Vendredi 3 / 11 annulé)

Mercredi 15 Novembre de 14h00 à 16h30

Contact Mission Locale : ☎ 02 32 49 90 09 Email : mission.locale@mlv2al.fr Site internet :
www.mlv2al.fr www.facebook.com/missionlocale.v2al



Vous recherchez un moyen de locomotion pour un emploi, une formation, une démarche...

La Mission Locale et la Communauté de Communes de l'Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à **vos disposition deux scooters et une mobylette** pour effectuer vos déplacements.

Renseignements ☎ 02 32 49 90 09



Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle - Local au Petit Nojeon (RD 321)

Ouverture les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vie Associative



La MJC ALER partie prenante !!!

Nos équipes d'animation seront sur le pont lors du **Téléthon le vendredi 08 Décembre 2017 à partir de 15h30 devant l'école Maurice GENEVOIX** de Romilly sur Andelle pour une vente d'objets de Noël fabriqués par des petites mains talentueuses : boules de neige, bougeoirs, décorations de tables et de l'arbre de Noël à petits prix.

Quoi de plus agréable que de déguster une bonne crêpe maison à l'heure du goûter ?

Rendez-vous devant l'école pour venir acheter nos produits faits « maison » à partir de 15h30.

L'ensemble des recettes de cette opération sera entièrement **reversé au profit du Téléthon**.

Alors pensez à faire de la monnaie car nous vous attendons nombreux sous la Téléthonnelle décorée pour cette occasion ce vendredi 08 Décembre à partir de 15h30. Soyons solidaires !!!



Détente & Découverte

organise une randonnée de 11 km en une boucle
le **Dimanche 19 novembre 2017** à HEUQUEVILLE.



Parcours entre plaine, forêt et village beau panorama sur campagne environnante.

8h15 : Rendez-vous place du Carre .départ du CARRE 8h30

9h : Départ de la randonnée parking à côté de l'église de Heuqueville.

Retour de la randonnée vers 12h. Cette randonnée est ouverte à tous, néanmoins l'adhésion annuelle de 12 euros permet d'être assuré pour cette activité. Petit rappel : il est fortement conseillé d'avoir des chaussures adaptées pour cette activité.

Pour tous renseignements concernant cette sortie, contacter :

Marie Dupuis ☎ 02 32 49 14 05 / 06 77 24 06 67



Détente et Découverte

L'association Détente et Découverte et le Photoclub de Romilly organisent les **18 et 19 novembre** prochains leur **concours photo**.



Cette année, il sera en deux parties, l'un en thème libre, l'autre sur " Votre vision de Romilly ".

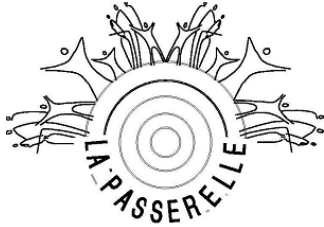
Pour toute demande de renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail au : 02 32 49 92 24 jcmacconnais@orange.fr

ou au

06 32 91 56 92 guy.gj.dupuis@wanadoo.fr



Les 18 et 19 NOVEMBRE 2017
Samedi de 14h à 18h - Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h
Entrée Libre
Thème Libre : sans limite, sans restriction - Thème Spécial "Votre vision de Romilly"
Les photographes amateurs et professionnels peuvent participer au concours de photos d'amateurs
Jeudi 16 octobre 2017.
C'est en les déposant à la mairie de Romilly-sur-Andelle avec une enveloppe portant votre nom, prénom, adresse et le téléphone.
- Les photos doivent être envoyées à tous les jurés avant le samedi 18 octobre 2017 de 10h à 12h.
Renseignements: 02 32 49 92 24 ou 06 32 91 56 92



La Passerelle
organise son Loto annuel
Avec Norbert et Josy de Loto Passion
Vendredi 24 Novembre
Complexe Louis ARAGON
Ouverture des portes à 19 heures.
Réservations : Norbert ☎ 06.21.24.72.28.



Foire aux jouets
le Dimanche 26 Novembre de 9h à 17h
Complexe Louis ARAGON
Inscriptions/réservations: 06.44.91.08.08
Restauration sur place.



Retrouvez nous sur facebook ! et ne ratez plus nos évènements : <https://www.facebook.com/lapasserelleromilly/>



Authentik Aventure
Club Aventure Saison 2017-2018
Planning prévisionnel

Vacances de la Toussaint

Mercredi 8 novembre : VTT chez Authentik Aventure – tour du lac
Mercredi 15 novembre : VTT chez Authentik Aventure – vallon des renards
Mercredi 22 novembre : VTT chez Authentik Aventure – côte des 2 amants
Mercredi 29 novembre, Mercredis 6, 13 et 20 décembre : Escalade à Romilly

Matériel nécessaire : pour chaque séance, prévoir une tenue de sport (avec polaire, veste coupe-vent, une paire de chaussures pouvant aller dans l'eau et la boue), un petit sac à dos (avec une gourde et un en-cas) et du change.
Pour les séances VTT, prévoir un VTT en état de fonctionnement (vérifier notamment les freins) et un casque de VTT.
Christophe VANDER CRUYSSSEN ☎ 06 72 84 66 50 - Mail : christophe@authentikaventure.fr



Cuisine Africaine - fonio aux légumes bio

Samedi 4 Novembre 2017, de 14h30 à 16h30
Pôle bio des Hauts Prés, Val De Reuil (27)



Le steak végétal

Samedi 18 Novembre 2017, de 14h30 à 16h30
Pôle bio des Hauts Prés, Val De Reuil (27)

Pour toute info, vous pouvez contacter Céline, Esther ou Julie : **02 32 48 06 71** - webmaster@saveursetsavoirs.fr
Saveurs et Savoirs - 704 avenue de la gare - 27610 Romilly sur Andelle.

Les Milles-Pattes



Le **Dimanche 10 décembre 2017 se déroulera la 12^{ème} Corrida de St Nicolas**, course pédestre ouverte à toutes et à tous, enfants et adultes, licenciés ou non, avec la participation des enfants des écoles maternelles et primaires de Romilly et organisée par le Club Romillois d'Athlétisme, Les Milles-Pattes de Romilly.

Lors de cette manifestation sportive, nous rappelons aux habitants Romillois que :

La circulation et le stationnement seront réglementés de 8 heures à 12 heures, comme précisé par l'arrêté municipal n° 008/17 et l'arrêté Préfectoral n° D3 BPA 17 0355. Des signaleurs seront postés aux différents carrefours et feront respecter la réglementation. Toute infraction sera pénalisée par les services compétents.

La réglementation concerne le parcours suivant : Rue Neuve, Avenue de la Gare, Rue des Hautes Rives, Chemin du Moulin des Ponts, Rue Blingue, Rue Marbeuf, Rue de la Planquette, Rue Saint-Georges. De même que la circulation sera interdite : Rue Saint-Georges, du carrefour de la Rue de la Planquette à la boulangerie et Rue Neuve de la Rue Saint-Georges à la Sente Langlois.

Les organisateurs, conscients des problèmes occasionnés par cette manifestation sportive, vous prient de les excuser et vous invitent à venir encourager les participants ou à participer aux différentes épreuves.

Comptant sur la compréhension et la sportivité de chacun d'entre vous.

Pour tout renseignement ☎ 06 76 49 00 72



Les calendriers des équipes jeunes catégorie U11, U9, U7 et U13 Féminines n'étant pas encore diffusés par le district de l'Eure pour novembre, nous vous invitons à venir les consulter sur le site RPFC footéo.com ou sur la page facebook RPFC OFFICIEL.

Date	Lieu	Horaires	Equipe RPFC	Visiteurs	COMPETITIONS
05-nov	Pont Saint Pierre	15h00	RPFC A	BOIS GUILLAUME	CHAMPIONNAT
11-nov	Romilly sur Andelle	15h00	ENTENTE U18	ST MARCEL U18	CHAMPIONNAT
19-nov	Pont Saint Pierre	15h00	RPFC B	PONT AUDEMER B	CHAMPIONNAT
19-nov	Romilly sur Andelle	15h00	RPFC C	PITRES B	CHAMPIONNAT
19-nov	Pont Saint Pierre	10h00	RPFC MATIN	PITRES MATIN	CHAMPIONNAT
25-nov	Romilly sur Andelle	15h00	RPFC U15	ALIZAY U15	CHAMPIONNAT
02-déc	Pont Saint Pierre	14H30	RPFC U13	GISORS B	CHAMPIONNAT
02-déc	Romilly sur Andelle	15h00	RPFC U15	VALLEE D OISON	CHAMPIONNAT
03-déc	Pont Saint Pierre	15h00	RPFC B	ALIZAY	CHAMPIONNAT
03-déc	Romilly sur Andelle	15h00	RPFC C	LA CROIX VALLEE D EURE B	CHAMPIONNAT
03-déc	Pont Saint Pierre	10h00	RPFC MATIN	ETREPAGNY MATIN	CHAMPIONNAT

Intercommunalité



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
Jacques Langlois
27 610 ROMILLY sur ANDELLE
TÉL: 02.32.48.12.54 Email: ecolemusiqueromilly@free.fr



Il nous reste quelques places à l'école de musique

Eveil musical moyenne section de maternelle : le samedi de 9h45 à 10h15

Eveil musical grande section de maternelle : le samedi de 10h15 à 11h

Eveil musical CP : le samedi de 11h à 11h45

Possibilités également pour certains instruments...

Ne manquez pas le prochain concert de l'école de musique :

Ecole de musique Jacques Langlois

Concert Patchwork

Mercredi 29 NOVEMBRE

18h30

Complexe Aragon de Romilly sur Andelle
Entrée libre



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly sur Andelle – Pont Saint Pierre – Douville sur Andelle

Mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Romilly sur Andelle, Pont Saint Pierre et Douville sur Andelle

Par l'arrêté du 16 octobre 2017, le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly sur Andelle – Pont Saint Pierre – Douville sur Andelle a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Romilly sur Andelle, Pont Saint Pierre et Douville sur Andelle.

A cet effet, Monsieur Laurent GUIFFARD a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen

Le dossier soumis à enquête publique est constitué des pièces suivantes :

- Les trois cartes de zonage d'assainissement des eaux usées des communes de Romilly sur Andelle, Pont Saint Pierre et Douville sur Andelle.
- La délibération du 04/04/2017 approuvant le zonage avant enquête publique.
- La délibération du 26/09/2017 portant sur la validation des cartes de zonage avant enquête publique.
- La décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) du 20/07/2017.
- L'étude de mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées (phases 1 et 2).
- La notice justificative (note de synthèse de phase 3).
- L'arrêté du Président du SIA du 16 octobre 2017.
- Les quatre registres d'enquête (un dans chaque lieu d'accueil), établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, afin de consigner les observations du public.
- Un courriel : ep.zonageeauxusees@gmail.com. Les observations reçues par courriel seront intégrées au registre du SIA.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés du lundi 13 novembre 2017 au mercredi 13 décembre 2017 (l'enquête sera close le 13/12/2017 à 19 heures) afin que chacun puisse en prendre connaissance et y apporter ses observations, aux lieux et horaires suivants :

- Mairie de Romilly sur Andelle : 1T rue Neuve – 27610 Romilly sur Andelle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 – Samedi de 9h à 12h.
- Mairie de Pont Saint Pierre : 54 Grande Rue – 27360 Pont Saint Pierre
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h (sauf le mardi matin et le mercredi après-midi où la mairie est fermée).
- Mairie de Douville sur Andelle : 20 rue du Cardinal Amette – 27380 Douville sur Andelle
Mardi de 17h à 19h – Jeudi de 8h30 à 9h30 – Vendredi de 16h30 à 18h30.

- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly sur Andelle, Pont saint Pierre et Douville sur Andelle : 78 rue Saint Georges - 27610 Romilly sur Andelle
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Les pièces du dossier d'enquête seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes Lyons Andelle : www.cdcla.fr

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly sur Andelle, Pont Saint Pierre et Douville sur Andelle, 78 rue Saint Georges 27610 Romilly sur Andelle, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

La décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale est consultable sur le site de la MRAe de Normandie : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr

Les observations éventuelles pourront être consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou par courriel (ep.zonageeauxusees@gmail.com) qui seront intégrées au registre d'enquête du SIA ou être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly sur Andelle, Pont Saint Pierre et Douville sur Andelle (78 rue Saint Georges – 27610 Romilly sur Andelle), lequel les annexera au registre d'enquête.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra aux jours et heures suivants :

- Lundi 13 novembre 2017 de 15h30 à 17h30 à la Mairie de Romilly sur Andelle
- Vendredi 24 novembre 2017 de 16h00 à 18h00 à la Mairie de Pont Saint Pierre
- Vendredi 1^{er} décembre 2017 de 16h30 à 19h00 à la Mairie de Douville sur Andelle
- Mercredi 13 décembre 2017 de 17h00 à 19h00 au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly/A, Pont Saint Pierre et Douville/A

afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

L'enquête sera close le mercredi 13 décembre 2017 à 19 heures.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par Monsieur le Commissaire Enquêteur qui transmettra l'ensemble accompagné de ses conclusions à Monsieur le Président du Syndicat d'Assainissement dans les 30 jours à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rouen.

Le rapport du Commissaire Enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Romilly/A, Pont St Pierre et Douville/A (78 rue Saint Georges – 27610 Romilly sur Andelle), ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes Lyons Andelle (www.cdcla.fr) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Informations diverses

Agence Nationale des Fréquences (A.N.FR)

4G de téléphonie mobile

Si vous recevez les chaînes de télévision par une antenne râteau et que vous constatez des brouillages avérés, appeler le **0 970 818 818** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19 heures.

Vous pourrez bénéficier d'une intervention gratuite. Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr



Identification des animaux

Article D 212- 63

Créé par Décret n° 2006-1662 du 21/12/2006



L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques, comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou

tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers permettant d'identifier l'animal.

IMPORTANT

Si vous perdez vos animaux de compagnie, faites toutes les recherches nécessaires avant d'appeler la Police Municipale. De même pour les animaux de ferme : assurez-vous que les barrages ou les haies sont en bon état.

Trop souvent, des animaux s'échappent sur la voie publique de jour comme de nuit. Vous avez la responsabilité de vos animaux. Un accident vous occasionnera des conséquences graves.

Police Municipale : 06 81 68 51 87 / 06 85 55 93 42 (en semaine)

Entretiens de vos haies, de vos arbres, sur la voie communale

Les haies et les branches d'arbres qui dépassent sur les trottoirs doivent être régulièrement taillées par vos soins.

Par ailleurs, il est gênant que les lignes de France Télécom soient obstruées par les branches d'arbres, cela perturbe une bonne télécommunication. Les branches doivent également être taillées pour laisser un espace libre aux fils.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.



Nuisances sonores - Arrêté préfectoral



Les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil pour les démarches administratives : carte d'identité, carte grise (uniquement changement d'adresse) et pour que la municipalité puisse vous inviter à la réception des nouveaux habitants de l'année.



Collège Côte des Deux Amants

A vos papiers !!! Action recyclage les 12 et 13 Janvier 2018

Une nouvelle action recyclage aura lieu les 12 et 13 Janvier prochains : grâce à vos papiers, près de 8 tonnes de papier ont été récoltées en Juin dernier et des sorties scolaires pour les élèves du collège de Romilly sur Andelle ont ainsi pu être financées.

Comme à notre habitude, tout ce qui est papiers, magazines, journaux, publicités et cartons... seront récoltés, tout ceci est ensuite racheté au collège par une entreprise de recyclage.

Afin de nous aider, merci de stocker vos magazines, brochures publicitaires, vieux livres, anciens cahiers, catalogues et annuaires dans des cartons (ou juste ficelés). Ce mode de stockage nous permet ensuite de ranger plus efficacement dans la benne et de la remplir au mieux....

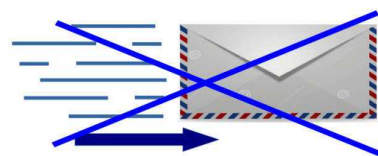
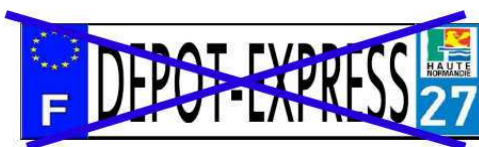
Rendez-vous parking du collège le 12 Janvier de 16h à 18h30 et le 13 Janvier de 9h à 12h00.

Rappel de sécurité

Pour votre sécurité, les gendarmes interviennent en tenue ou uniforme et sont porteurs d'une carte professionnelle. Si vous êtes contactés et que vous avez un doute, **FAITES LE 17** pour signaler les faits ou informer la Police Municipale.

Réforme de la délivrance des titres

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des titres, nous vous informons que le dépôt sur place et la transmission par voie postale des dossiers de **PERMIS DE CONDUIRE** et de **CARTES GRISES** n'est plus possible en préfecture.



Toutes les demandes devront être réalisées par voie dématérialisée sur le site www.ants.gouv.fr ou auprès des professionnels de l'automobile agréés pour les cartes grises.

Dès la **fermeture définitive des guichets le 6 novembre 2017**, en cas de blocage sur des dossiers compliqués, l'utilisateur pourra utiliser une "procédure dématérialisée complémentaire" qui consiste à renseigner une requête en ligne et scanner l'ensemble des pièces justificatives.

Le Centre de traitement des titres se chargera alors de traiter ces demandes et de finaliser le dossier avant transmission à l'unité de production de l'ANTS.

Plus d'informations sur le site internet des Services de l'État www.eure.gouv.fr en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Desormais-des-teleprocedures-pour-chaque-titre>

Vous pouvez utiliser FranceConnect pour vous connecter sur beaucoup de portails.

Voici quelques exemples :

CONSULTER LE SOLDE DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE :



<https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>

ASSURANCE RETRAITE :



<https://www.lassuranceretraite.fr>
<https://www.info-retraite.fr>



<https://www.service-public.fr/>

Plusieurs dizaines de portails ont déjà choisi le dispositif FranceConnect. Cette liste s'enrichit tous les mois.

Consulter notre site : <https://franceconnect.gouv.fr>

Ecrire à l'équipe FranceConnect :
support.usagers@franceconnect.gouv.fr



FranceConnect



FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant un de vos comptes existants.

 DINSIC
Tour Mirabeau
39-43 quai André Citroën 75015 Paris
<https://www.franceconnect.gouv.fr/>

Un accès simplifié aux administrations en ligne

+ Simple

- FranceConnect vous propose d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant un de vos comptes existants.
- Vous naviguez ensuite sur l'ensemble des sites disposant du bouton FranceConnect sans vous ré-identifier.
- Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

+ Sécurisé

- FranceConnect ne stocke pas de données personnelles. Seules vos données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée.
- A chaque connexion, vous êtes informés par un email.

LES NOTIFICATIONS PAR MAIL



Dans un souci de sécurité, FranceConnect vous envoie à chaque utilisation une notification par mail.

Si ce n'était pas vous, nous vous conseillons de modifier le mot de passe que vous utilisez et nous contacter par mail

sur support.usagers@franceconnect.gouv.fr

Nous vous invitons à ne pas communiquer vos identifiants et mots de passes à d'autres personnes.

Quelques questions pratiques

Pour entamer votre démarche, vous sélectionnez le bouton FranceConnect affiché sur le site de l'administration concernée. Vous vous authentifiez à l'aide d'un des comptes suivants :



SI VOUS UTILISEZ IMPOTS.GOUV

La DGFIP est un partenaire de FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre compte Impot.gouv.fr pour accéder aux services de l'ensemble de nos partenaires.

L'accès à la plupart des services est ainsi personnalisé. Chaque personne a la possibilité d'avoir un compte dédié pour accéder aux services des administrations en ligne.

Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Pour cela, sur le portail des impôts, rendez-vous sur votre « espace particulier » puis « créer votre mot de passe »

SI VOUS UTILISEZ AMELI.FR

Améli est un partenaire de FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre compte de l'assurance maladie pour accéder aux services proposés par nos partenaires.

SI VOUS UTILISEZ LA POSTE

La Poste est également un partenaire de FranceConnect. Bien sûr vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par nos partenaires.

Pour créer votre identité numérique La Poste vous pouvez aller sur le portail de La Poste <https://www.idn.laposte.fr/>

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

A V I S A U X É L E C T E U R S

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 30 décembre 2017 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2017 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2018.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2018 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2018 inclus. A partir du 21 janvier 2018, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.



Recensement Service National

Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Adresse : MIN / DEF Caserne Philippon 56, rue Saint-Vivien CS 11313 76178 Rouen Cédex

☎ : 02 32 08 20 40 <http://www.defense.gouv.fr> Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.

Site d'information routière département de l'Eure www.inforoute27.fr

Informations sur les chantiers routiers en cours et sur les conditions de conduite lors d'évènements bloquants majeurs (épisodes neigeux, ...)

LIGNE 390 ROUEN - EVREUX

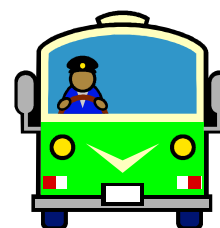
Départs possibles de Pont de l'Arche, d'Igoville, ...

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

4 arrêts sur Romilly :

- Café Le Marigny - rue Saint-Georges
- Mairie - rue Neuve - gare PMR
- RPA La Potière - Rue Blingue
- Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare



Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie. **Tarif : 2 €** (sauf augmentation)

Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

☎ 02 32 31 50 50

*Horaires à ce jour départ de Romilly vers Rouen : Du Lundi au samedi

- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 6h42 (**PS/VS**) - 7h10 (**PS** et sauf le samedi) - 12h37 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 6h43 (**PS/VS**) - 7h11 (**PS** et sauf le samedi) - 12h38 (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 6h44 (**PS/VS**) - 7h13 (**PS** et sauf le samedi) - 12h39 (**PS**)
- Le Marigny, du lundi au samedi 6h45 (**PS/VS**) - 7h15 (**PS** et sauf le samedi) - 12h40 (**PS**)

*Horaires d'arrivée sur Romilly en partant de Rouen : Du Lundi au samedi

- Le Marigny, du lundi au samedi 18h45 (**PS/VS**) - 17h55 (**PS** et sauf le samedi) - 15h (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 18h46 (**PS/VS**) - 17h56 (**PS** et sauf le samedi) - 15h01 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 18h47 (**PS/VS**) - 17h57 (**PS** et sauf le samedi) - 15h02 (**PS**)
- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 18h48 (**PS/VS**) - 17h58 (**PS** et sauf le samedi) - 15h03 (**PS**)

***PS** (périodes scolaires) **VS** (vacances scolaires)

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - 792 Rue Blingue ☎ 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, kinésithérapeute, ostéopathe, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

Nouveau numéro national gratuit pour joindre un médecin généraliste en NORMANDIE, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : **116 117** (tous les soirs après 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés). En cas d'urgence vitale, le **15** reste le numéro à composer.

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, **faire le 116 117 (voir ci-dessus). En cas d'urgence, faites le 15.**

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacies de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées
Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



TAXI BLOMME ☎ 02 35 23 08 03 ou 06 81 25 07 13 / TAXI MANU ☎ 06 07 77 13 69

Taxi et transport de malades assis

Cabinet dentaire

Mr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

PHARMACIE Mr et Mme PUYHAUBERT

Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : 9 h -12h30 et 14h30 - 20h00

le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

Clinique vétérinaire de l'Andelle

Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr HAUTOT

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

Le Défenseur des Droits 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

S.A.M.U.	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
Centre anti poison	0800 59 59 59
Réseau bronchiolite Haut-Normand	02 35 71 70 82
Appel d'urgence personnes sourdes ou malentendantes	114
Appel d'urgence sociale	115
Allo Enfance maltraitée	119
Halte au harcèlement à l'école	3020
Suicide écoute	01 45 39 40 00
www.suicide-ecoute.fr	

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » ☎ 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17 Ou 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

☎ 02-32-49-52-21

Permanence pesées : les jeudis de 14h à 16h,
sans rendez-vous à Fleury/Andelle.

Consultation avec le médecin de la P.M.I.

Dr PETIT - sur rendez-vous (même n°)

Trésor Public ☎ 02 32 49 00 62

Zac La Vente Cartier à Charleval

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir
pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir
pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs
jaunes du tri sélectif ☎ 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ☎ 02 32 48 20 70

Lundi 8h30-13h00 13h30-18h00

Mardi et Jeudi 8h30-13h30

Vendredi 8h30-13h00 13h30-18h00

Bureau : 78 rue Saint-Georges

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer

7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF

☎ 0810-25-27-10

Mairie de Pîtres, sur borne à l'Espace des Deux Rives
Adresse postale : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex
Site internet : www.eure.caf.fr

Amélioration de l'Habitat

Renseignements et conseils gratuits

Permanences 9 rue du Général Leclerc à Fleury sur Andelle

Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

☎ 02 32 39 84 00 Mail : contact27@soliha.fr

CARSAT (CRAM) ☎ 3960 24/24 7/7

Pour les appels à partir d'un mobile, faire le 09 71 10 39 60

C.I.C.A.S. d'Evreux - ☎ 0820-200-075

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire

24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. ☎ 3646

✉ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Gestion Ordures Ménagères ☎ 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

☎ 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

« Jacques LANGLOIS » Secrétariat ☎ 02 32 48 12 54

S.T.E.L.A. (Syndicat Transport des Elèves Lyons Andelle)

10 rue Henri Leray Fleury / Andelle ☎ 02 32 48 07 86

Bureau de Pîtres ☎ 02 32 49 40 40

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval ☎ 02 32 49 44 52

E.D.F.- dépannage

☎ 09 726 750 27

Syndicat Pays du Vexin Normand ☎ 02 32 21 08 02

pays-vexin-normand.com